



# Rapport sur la Stratégie ministérielle de développement durable de 2024 à 2025

## Commission des champs de bataille nationaux

Numéro de catalogue : CH58-2/20F-PDF

ISSN: 2818-6621

A moins d'avis contraire, il est interdit de reproduire le contenu de cette publication, en totalité ou en partie, à des fins de diffusion commerciale sans avoir obtenu au préalable la permission écrite de l'administrateur du droit d'auteur de la Commission des champs de bataille nationaux. Si vous souhaitez obtenir du gouvernement du Canada les droits de reproduction du contenu à des fins commerciales, veuillez demander l'affranchissement du droit d'auteur de la Couronne en communiquant avec :

Commission des champs de bataille nationaux  
835, avenue Wilfrid-Laurier  
Québec (Québec)  
G1R 2L3

Photos : © Commission des champs de bataille nationaux

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes et ministre responsable des Langues officielles, 2025

Also available in English

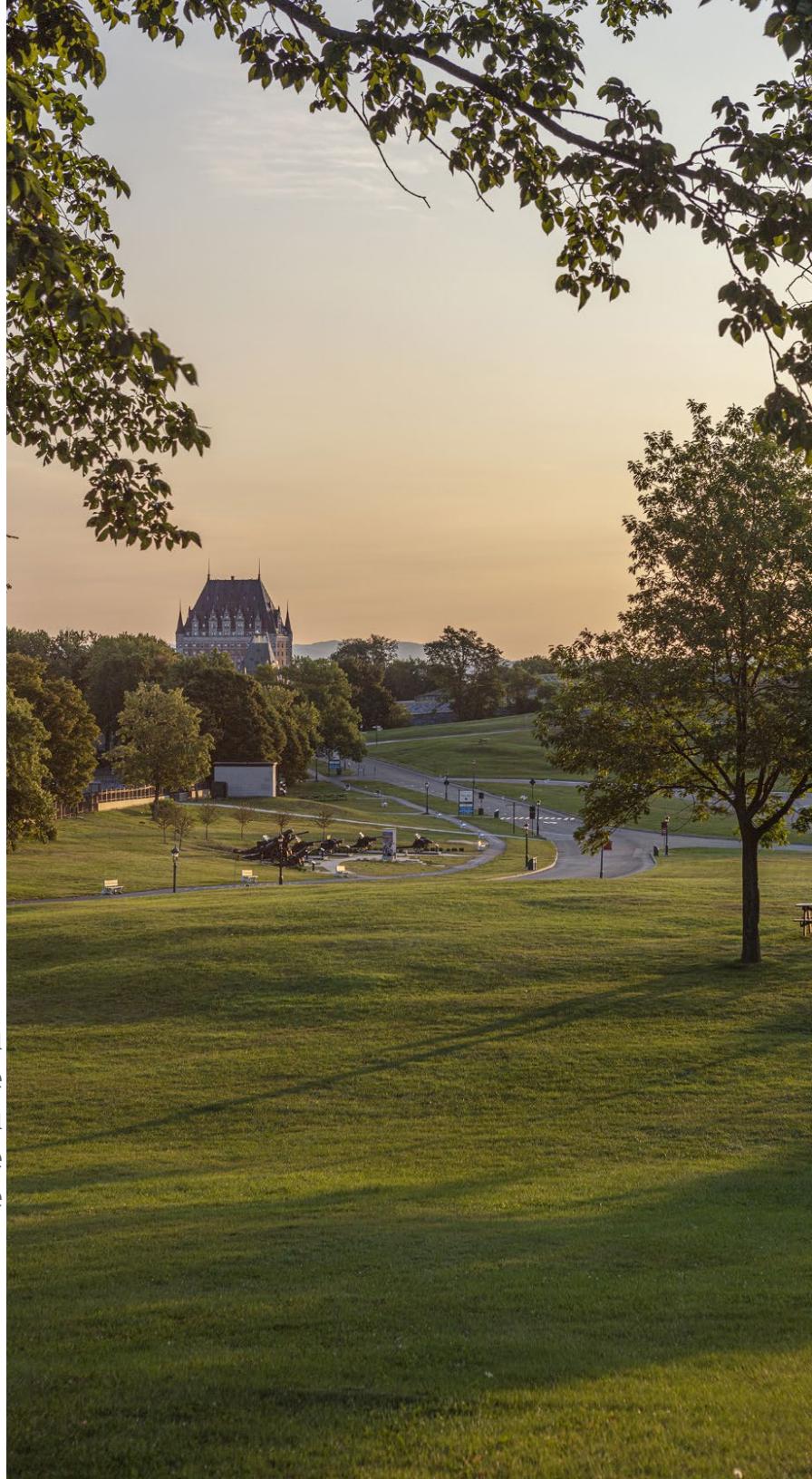
# Introduction au Rapport sur la Stratégie ministérielle de développement durable de 2024 à 2025

La [Stratégie fédérale de développement durable de 2022 à 2026 \(SFDD\)](#) énonce les objectifs et les cibles du gouvernement du Canada en matière de développement durable, conformément à la [Loi fédérale sur le développement durable](#). Il s'agit de la première SFDD à reposer sur les 17 objectifs de développement durable (ODD) du Programme à l'horizon 2030 des Nations Unies, et elle offre une vision équilibrée des dimensions environnementale, sociale et économique du développement durable.

Conformément à l'objet de la Loi, qui est de rendre le processus décisionnel en matière de développement durable plus transparent et de faire en sorte qu'il soit tenu de rendre compte au Parlement, la Commission des champs de bataille nationaux appuie l'atteinte des objectifs énoncés dans la SFDD au moyen des activités décrites dans la Stratégie ministérielle de développement durable (SMDD) de 2023 à 2027 de la Commission des champs de bataille nationaux. Le présent rapport rend compte des progrès réalisés dans le cadre de la SMDD de la Commission des champs de bataille nationaux au cours de l'exercice 2024-2025.

La [Loi fédérale sur le développement durable](#) énonce également [sept principes](#) qui doivent être pris en compte dans l'élaboration de la SFDD et des SMDD. Ces principes de base ont été pris en compte et intégrés dans la SMDD de la Commission des champs de bataille nationaux et dans le rapport sur la SMDD 2024 à 2025.

Afin de promouvoir une action coordonnée en matière de développement durable dans l'ensemble du gouvernement du Canada, les rapports sur la stratégie ministérielle de la Commission de champs de bataille nationaux rendent compte des progrès accomplis par le Canada dans la mise en œuvre du Programme à l'horizon 2030 et la progression des ODD, soutenus par les cibles et indicateurs du Cadre mondial d'indicateurs (CMI) et du Cadre d'indicateurs canadien (CIC). Le rapport tient également compte des progrès réalisés dans le cadre d'initiatives liées aux ODD qui ne relèvent pas de la portée de la SFDD.



# Engagements de la Commission des champs de bataille nationaux





## OBJECTIF 10 : FAIRE PROGRESSER LA RÉCONCILIATION AVEC LES PEUPLES AUTOCHTONES ET PRENDRE DES MESURES POUR RÉDUIRE LES INÉGALITÉS

### Le contexte de la SFDD :

[La Stratégie fédérale de développement durable \(SFDD\) de 2022 à 2026](#) présente les objectifs et les cibles de développement durable du gouvernement du Canada, comme l'exige la [Loi fédérale sur le développement durable \(LFDD\)](#). Il s'agit de la première SFDD à s'appuyer sur les 17 Objectifs de développement durable (ODD) du Programme 2030 des Nations Unies et elle offre une vision équilibrée des dimensions environnementales, sociales et économiques du développement durable.

La CCBN est engagée activement dans le processus de réconciliation. Elle souhaite continuer de faire une place aux communautés autochtones dans son organisation, ses activités et ses actions. De même, elle vise à devenir un acteur significatif dans la reconnaissance de l'histoire des communautés autochtones qui font partie du patrimoine de l'organisation. Enfin, la CCBN veut continuer de sensibiliser et d'informer ses équipes, ses visiteurs et ses partenaires sur la place des communautés autochtones dans son patrimoine.

**Thème de la cible :** Faire progresser la réconciliation avec les communautés des Premières Nations, des Inuits et des Métis

**Cible :** Entre 2023 et 2026, et chaque année de façon continue, élaborer et déposer des rapports d'étape annuels sur la mise en œuvre de la *Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* (ministre de la Justice et procureur général du Canada)

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
Mettre en œuvre la <i>Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones</i>	<b>Programme :</b> Activités pédagogiques, culturelles et patrimoniales Services internes	<b>Indicateur de rendement :</b> Nombre d'activités de la CCBN ou dont elle est l'hôtesse auxquelles s'intègre un volet autochtone  <b>Point de départ :</b> En 2022-2023, la CCBN avait sept de ces activités  <b>Cible :</b> Maintenir un minimum de trois activités intégrant un volet autochtone	<b>Les objectifs ou ambitions pertinents :</b> <i>CIC Ambition/Cible</i> : 10.2 – D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre <i>CIC Indicateur</i> : Les Canadiens vivent sans discrimination et les inégalités sont réduites <i>CIM Cible</i> : Pas de cible spécifique  <b>Les objectifs ou ambitions pertinents :</b> <i>Ambition/Cible du CIC</i> : 10.3.1 - Proportion de la population ayant déclaré avoir personnellement fait l'objet de discrimination ou de harcèlement au cours des 12 mois précédents pour des motifs interdits par le droit international des droits de l'homme <i>Indicateur du CIC</i> : Les Canadiens vivent sans discrimination et les inégalités sont réduites <i>Cible du CMI</i> : Pas de cible spécifique	<b>Résultat de l'indicateur :</b> Neuf activités dont la CCBN a été l'hôtesse ont intégré un volet autochtone, soit : <ul style="list-style-type: none"> <li>1) Coureur des bois activité aussi offerte en partenariat avec la visite du Musée huron-wendat;</li> <li>2) Exposition Batailles 1759-1760</li> <li>3) Les journées historiques (Champs de bataille);</li> <li>4) Deux spectacles d'artistes innus dans le cadre de la programmation du kiosque Edwin-Bélanger;</li> <li>5) Animation de groupe : La colonie;</li> <li>6) Animation de groupe : Le militaire – pour le primaire au Musée des plaines d'Abraham et en classe;</li> <li>7) Animation de groupe : Le militaire – pour le secondaire au Musée des plaines d'Abraham</li> <li>8) Animation de groupe : Drôle de maison;</li> <li>9) Événement d'inauguration de deux œuvres d'artistes des Premières Nations dans le cadre de la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation.</li> </ul>

## Stratégies de mise en œuvre à l'appui de l'objectif

Cette section concerne les stratégies de mise en œuvre qui soutiennent l'objectif « **Faire progresser la réconciliation avec les peuples Autochtones et prendre des mesures pour réduire les inégalités** » mais pas une cible spécifique de la SFDD

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
<p>Devenir un acteur significatif dans la reconnaissance de l'histoire des communautés autochtones qui font partie du patrimoine de l'organisation.</p> <p>Sensibiliser et informer les équipes de la CCBN, ses collègues et ses partenaires sur la place des communautés autochtones dans son patrimoine.</p>	<p><b>Programmes :</b> Entretien des infrastructures et sécurité</p> <p>Activités pédagogiques, culturelles et patrimoniales</p>	<p><b>Indicateur de rendement :</b> nombre de publications, formations, initiatives, etc. (autres que dans le cadre d'une activité offerte par la CCBN ou dont elle est l'hôtesse) qui contribuent à la reconnaissance de l'histoire des communautés autochtones ou à la sensibilisation à celle-ci</p> <p><b>Point de départ :</b> En 2022-2023, la CCBN a implanté deux nouveaux partenariats avec des organisations autochtones</p> <p><b>Cible :</b> Que tous les employés visés aient suivi la formation offerte par Tourisme autochtone Québec d'ici 2023-2024</p> <p>Par la suite, offrir une formation annuellement aux employés</p>	<p><b>Les objectifs ou ambitions pertinents :</b></p> <p><i>Ambition/Cible du CIC : 10.3.1 - Proportion de la population ayant déclaré avoir personnellement fait l'objet de discrimination ou de harcèlement au cours des 12 mois précédents pour des motifs interdits par le droit international des droits de l'homme</i></p> <p><i>Indicateur du CIC : Les Canadiens vivent sans discrimination et les inégalités sont réduites</i></p> <p><i>Cible du CMI : Pas de cible spécifique</i></p>	<p><b>Résultat de l'indicateur :</b> Un article de blogue racontant l'histoire d'Atiatoharongwen, un chef autochtone né au 18<sup>e</sup> siècle a été publié sur le site web plaines d'Abraham. L'évaluation du contenu d'une exposition par un historien autochtone s'est poursuivie. La contribution historique des communautés autochtones à l'histoire du parc des Champs-de-Bataille est promue à travers les différentes plateformes numériques de la CCBN. Le personnel de la CCBN impliqué dans l'aménagement du site au cap Diamant a été informé de la signification des œuvres autochtones et au sujet des artistes des Premières Nations les ayant créées en plus d'avoir été invité à prendre part à la cérémonie entourant le dévoilement des œuvres</p>

## **Initiatives faisant progresser la mise en œuvre par le Canada de l'ODD 10 – Inégalités réduites**

Les initiatives suivantes montrent comment la programmation de la Commission des champs de bataille nationaux soutient le Programme 2030 et les ODD et complètent les informations présentées ci-dessus.

INITIATIVES PRÉVUES	CIBLES OU AMBITIONS NATIONALES ET/OU CIBLES MONDIALES ASSOCIÉES	RÉSULTATS OBTENUS
Créer des opportunités d'échange avec les communautés autochtones		Dans le cadre d'un projet majeur d'intégration d'œuvres autochtones sur le territoire de la CCBN, des échanges ont eu lieu avec les communautés autochtones
Mettre en place des actions de reconnaissance, de commémoration et réconciliation adéquate	10.3.1– Proportion de la population ayant déclaré avoir personnellement fait l'objet de discrimination ou de harcèlement au cours des 12 mois précédents pour des motifs interdits par le droit international des droits de l'homme	La CCBN a dévoilé deux œuvres d'art réalisées par des Premières Nations, soit les artistes Ludovic Boney de la Nation wendat et 7IDANSUU Chef James Hart de la Nation haïda. Un espace dédié a été aménagé au cap Diamant afin de mettre en valeur ces créations
Se doter de mécanismes d'implication avec les communautés autochtones qui font partie du patrimoine de CCBN	10.2 – D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre	Dans le cadre d'un projet majeur d'intégration d'œuvres des Premières Nations sur le territoire de la CCBN, des échanges ont eu lieu avec les communautés autochtones. L'implication d'un historien autochtone pour l'évaluation du contenu d'une exposition se poursuit
Éduquer, communiquer et sensibiliser les équipes, de la CCBN, ses clientèles et ses partenaires sur la place des communautés autochtones dans son patrimoine		La CCBN a remis au public présent lors du dévoilement, une brochure permettant de présenter ces œuvres comprenant des textes cocréés avec la Nation wendat sur la présence autochtone en lien avec les plaines d'Abraham et la région. D'autres textes ont été ainsi développés en vue d'apparaître sur des panneaux d'interprétation qui seront installés en 2025

INITIATIVES PRÉVUES	CIBLES OU AMBITIONS NATIONALES ET/OU CIBLES MONDIALES ASSOCIÉES	RÉSULTATS OBTENUS
Instaurer un comité/entité responsable et avoir une personne ressource dédiée		Les directions de la CCBN ont continué de collaborer, sans désignation d'une ressource dédiée
Bâtir des partenariats pour la réalisation de projets	10.3.1– Proportion de la population ayant déclaré avoir personnellement fait l'objet de discrimination ou de harcèlement au cours des 12 mois précédents pour des motifs interdits par le droit international des droits de l'homme	La CCBN a maintenu ses partenariats avec Tourisme Autochtone Québec et avec le Musée huron-wendat
Réviser tous les contenus muséaux de la CCBN et les mettre à niveau		La révision des contenus muséaux a été réalisée avec l'historien mohawk Gilbert Desmarais (résultat obtenu en 2023-2024)
Retirer la plaque commémorative du Cap-aux-Diamants	10.2 – D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre	La plaque commémorative du Cap-aux-Diamants a été retirée (résultat obtenu en 2023-2024)
Inclure les valeurs/notions liées à la thématique dans nos pratiques, nos activités et services offerts : - Art public / monument par artiste autochtone - Nouveaux livres et ateliers éducatifs		La CCBN a mis en œuvre un projet majeur d'intégration de deux œuvres des Premières Nations sur son territoire créant ainsi un espace de dialogue sur le cap Diamant accessible depuis le 30 septembre 2024



## OBJECTIF 12 : RÉDUIRE LES DÉCHETS ET PASSER À DES VÉHICULES ZÉRO ÉMISSION

### Le contexte de la SFDD :

La CCBN a continué de placer le développement durable au cœur de ses actions. À titre d'exemple, la CCBN a favorisé l'achat de véhicules hybrides ou électriques et compte d'ailleurs trois véhicules additionnels de ce type parmi sa flotte de véhicules. De plus, la CCBN a établi une entente favorisant la mobilité durable sur son territoire en y accueillant deux stations de vélos à assistance électrique du service àVélo, opéré par Capitale Mobilité. Cette initiative contribue à offrir une alternative à l'utilisation de véhicules personnels pour le public et à réduire les émissions de gaz à effet de serre dans la logique de transition vers des modes de transport à faibles ou zéro émission.

Les efforts de la CCBN se concrétisent par son objectif de se doter des meilleures pratiques et normes en matière d'environnement.

**Thème de la cible :** Leadership fédéral en matière de consommation responsable

**Cible :** D'ici 2030, le gouvernement du Canada réacheminera des sites d'enfouissement au moins 75 % (en poids) des déchets opérationnels non dangereux (tous les ministres)

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
Maximiser le réacheminement des déchets des sites d'enfouissement	<b>Programme :</b> Entretien des infrastructures et sécurité	<p><b>Indicateur de rendement :</b> Nombre de projets ayant impliqué une réutilisation des ressources du parc</p> <p><b>Point de départ :</b> La CCBN réutilise le bois d'arbre coupé pour certains projets</p> <p><b>Cible :</b> Réutiliser les ressources du parc dans au moins deux projets annuellement</p>	<p><b>Les objectifs ou ambitions pertinents:</b>  <i>Ambition/Cible du CIC : 12.2 - Les Canadiens consomment de façon durable</i>  <b>Indicateur du CIC :</b> Proportion d'entreprises qui ont adopté des activités de protection ou des pratiques de gestion de l'environnement  <i>Cible du CMI : Pas de cible spécifique</i></p>	<p><b>Résultat de l'indicateur :</b> La CCBN a réutilisé les ressources du parc dans au moins deux projets grâce à son bassin de récupération de l'eau de pluie et la réutilisation du bois d'arbres coupé pour fabriquer des bancs, tables et planches à découper</p>
Maximiser le réacheminement des déchets des sites d'enfouissement	<b>Programme :</b> Entretien des infrastructures et sécurité	<p><b>Indicateur de rendement :</b> Maintien de la pratique de réacheminement des résidus naturels (plants, feuillage, arbres, etc.) vers un site de compostage</p> <p><b>Point de départ :</b> La CCBN réachemine ses résidus naturels vers un site de compostage</p> <p><b>Cible :</b> Continuer d'opérer le réacheminement des résidus naturels vers un site de compostage</p>	<p><b>Les objectifs ou ambitions pertinents:</b>  <i>Ambition/Cible du CIC : 12.2 - Les Canadiens consomment de façon durable</i>  <b>Indicateur du CIC :</b> Proportion d'entreprises qui ont adopté des activités de protection ou des pratiques de gestion de l'environnement  <i>Cible du CMI : Pas de cible spécifique</i></p>	<p><b>Résultat de l'indicateur :</b> Les résidus naturels issus des plates-bandes ont été systématiquement réacheminés vers un site de compostage. De même, les sols contaminés générés lors de l'excavation des caniveaux ont été gérés de manière conforme et transportés vers des sites approuvés pour leur disposition</p>

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
Maximiser le réacheminement des déchets des sites d'enfouissement	<b>Programme :</b> Activités pédagogiques, culturelles et patrimoniales	<b>Indicateur de rendement :</b> Nombre de nouveaux projets ayant impliqué une écoconception  <b>Point de départ :</b> La CCBN souhaite se doter de directives pour standardiser ses pratiques  <b>Cible :</b> Faire en sorte qu'au moins 75 % des nouveaux projets d'animation ou d'expositions intègrent le processus d'écoconception	<b>Les objectifs ou ambitions pertinents :</b> <i>Ambition/Cible du CIC : 12.2 - Les Canadiens consomment de façon durable</i> <b>Indicateur du CIC :</b> Proportion d'entreprises qui ont adopté des activités de protection ou des pratiques de gestion de l'environnement <i>Cible du CMI : Pas de cible spécifique</i>	<b>Résultat de l'indicateur :</b> 100 %. Le nouveau projet consistant en l'exposition Québec 1775 : enneigée et assiégée a impliqué l'écoconception

## Thème de la cible : Leadership fédéral en matière de consommation responsable

**Cible :** D'ici 2030, le gouvernement du Canada réacheminera des sites d'enfouissement au moins 90 % (en poids) des déchets de construction et de démolition (tous les ministres)

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
Autre	<b>Programme :</b> Entretien des infrastructures et sécurité	<b>Indicateur de rendement :</b> Quantité d'appareils à faible débit utilisés  <b>Point de départ :</b> La CCBN n'avait pas d'appareils de plomberie à faible débit avant 2018  <b>Cible :</b> Lors de nouvelles constructions ou de remplacements (si possible) installer des appareils à faible débit pour diminuer la quantité d'eau consommée	<b>Les objectifs ou ambitions pertinents :</b> <i>Ambition/Cible du CIC : 12.2 - Les Canadiens consomment de façon durable</i> <b>Indicateur du CIC :</b> Proportion d'entreprises qui ont adopté des activités de protection ou des pratiques de gestion de l'environnement <b>Cible du CMI :</b> Pas de cible spécifique	<b>Résultat de l'indicateur :</b> Tous les appareils de plomberie de la CCBN sont à faible débit

**Cible :** Les émissions des biens et des services achetés par le gouvernement du Canada seront nulles d'ici 2050, ce qui facilitera le passage à une économie carboneutre circulaire (tous les ministres)

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
Transformer le parc de véhicules légers du gouvernement fédéral	<b>Programmes</b> : Entretien des infrastructures et sécurité Activités pédagogiques, culturelles et patrimoniales Services internes	<b>Indicateur de rendement</b> : Nombre de véhicules hybrides ou électriques dans le parc automobile de la CCBN  <b>Point de départ</b> : En 2022-2023, 28 véhicules parmi les 50 sont soit hybrides ou électriques  <b>Cible</b> : Réaliser 100 % des remplacements annuels lorsque possible par des véhicules de types hybrides ou électriques d'ici le 31 mars 2027	<b>Les objectifs ou ambitions pertinents</b> : <i>Ambition/Cible du CIC</i> : 12.2 - Les Canadiens consomment de façon durable <i>Indicateur du CIC</i> : Proportion des immatriculations de nouveaux véhicules légers qui sont pour des véhicules zéro émission <i>Cible du CMI</i> : Les véhicules zéro émission représentent 10 % des nouveaux véhicules légers vendus au Canada d'ici 2025, 30 % d'ici 2030 et 100 % d'ici 2040	<b>Résultat de l'indicateur</b> : 21 des 46 véhicules du parc automobile de la CCBN sont hybrides ou électriques
Améliorer les critères d'approvisionnement écologique	<b>Programme</b> : Services internes	<b>Indicateur de rendement</b> : Être conforme à l'ensemble des critères de la Stratégie gouvernementale pour un gouvernement vert du Secrétariat du Conseil du Trésor dans les procédures d'approvisionnement  <b>Point de départ</b> : La CCBN intègre dans ses procédures d'approvisionnement un certain nombre de critères de la Stratégie gouvernementale pour un gouvernement vert du Secrétariat du Conseil du Trésor  <b>Cible</b> : Se doter de procédures et effectuer annuellement une veille des critères à intégrer	<b>Les objectifs ou ambitions pertinents</b> : <i>Ambition/Cible du CIC</i> : 12.2 - Les Canadiens consomment de façon durable <i>Indicateur du CIC</i> : Proportion d'entreprises qui ont adopté des activités de protection ou des pratiques de gestion de l'environnement <i>Cible du CMI</i> : Pas de cible spécifique	<b>Résultat de l'indicateur</b> : La CCBN a poursuivi sa réflexion pour l'élaboration de procédures et l'établissement d'une veille des critères à intégrer pour l'approvisionnement tout en appliquant sa vigilance habituelle en la matière

## Stratégies de mise en œuvre à l'appui de l'objectif

Cette section concerne les stratégies de mise en œuvre qui soutiennent l'objectif « **Réduire les déchets et passer à des véhicules zéro émission** » mais pas une cible spécifique de la SFDD

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
Autre	<b>Programme :</b> Entretien des infrastructures et sécurité	<p><b>Indicateur de rendement :</b> Nombre d'heures de patrouille à vélo, à pied et en voiturette de golf</p> <p><b>Point de départ :</b> Avant 2018, la CCBN n'effectuait aucune patrouille à vélo comme mode alternatif aux véhicules</p> <p><b>Cible :</b> Effectuer au moins 200 heures de patrouille à vélo, à pied et en voiturette de golf annuellement</p>	<p><b>Les objectifs ou ambitions pertinents :</b>  <i>Ambition/Cible du CIC : 12.2 - Les Canadiens consomment de façon durable</i>  <i>Indicateur du CIC : Proportion d'entreprises qui ont adopté des activités de protection ou des pratiques de gestion de l'environnement</i>  <i>Cible du CMI : Pas de cible spécifique</i></p>	<p><b>Résultat de l'indicateur :</b> La CCBN a effectué 835 heures de patrouille à pied et en voiturette de golf</p>

## Initiatives faisant progresser la mise en œuvre par le Canada de l'ODD 12 – Consommation et production responsables

Les initiatives suivantes montrent comment la programmation de la Commission des champs de bataille nationaux soutient le Programme 2030 et les ODD et complètent les informations présentées ci-dessus.

INITIATIVES PRÉVUES	CIBLES OU AMBITIONS NATIONALES ET/OU CIBLES MONDIALES ASSOCIÉES	RÉSULTATS OBTENUS
Mettre à niveau et appliquer la politique de développement durable		La CCBN a créé un petit comité interne pour évaluer les démarches à prioriser
Poursuivre l'intégration des programmes de la Stratégie pour un Gouvernement vert du Secrétariat du Conseil du Trésor dans nos pratiques et processus d'approvisionnement		La CCBN a débuté une réflexion pour l'élaboration de procédures en matière d'approvisionnement
Se doter de bonnes pratiques, des normes et de certification en faisant une vigie de celles-ci	Les Canadiens consomment de façon durable	La CCBN a continué de s'informer à ce sujet
Faire l'achat de sac biodégradables pour les distributeurs de sacs à chien		La CCBN a fait l'achat de sacs biodégradables
Récupérer l'eau de pluie pour en faire une utilisation sur le parc		La CCBN récupère l'eau de pluie pour la réutiliser sur le parc
Réduire la consommation d'eau avec des robinets et des toilettes à faibles débits		Tous les robinets et les toilettes sont à faibles débits



## OBJECTIF 13 : PRENDRE DES MESURES RELATIVES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LEURS IMPACTS

### Le contexte de la SFDD :

La lutte aux changements climatiques fait partie des valeurs et principes guidant les organismes du Patrimoine canadien dont fait partie la CCBN. La CCBN veut placer le développement durable au cœur de ses actions (pilier de son plan stratégique). La CCBN s'est à ce jour impliquée dans les rencontres de directeurs généraux pour la Stratégie fédérale de développement durable.

Par sa volonté d'informer, former et impliquer chaque employé comme un acteur de changement en cette matière, la CCBN va dans le sens de l'objectif 13. Il en est de même par son désir de devenir un laboratoire vivant de développement durable au service de la communauté.

**Thème de la cible :** Leadership fédéral en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de résilience climatique

**Cible :** Le gouvernement du Canada fera la transition vers des opérations carboneutres pour les installations et les parcs de véhicules conventionnels d'ici 2050 (tous les ministres)

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
Mettre en œuvre la Stratégie pour un gouvernement vert par l'intermédiaire de mesures visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, à améliorer la résilience climatique et à écologiser l'ensemble des opérations du gouvernement	<b>Programmes :</b> Entretien des infrastructures et sécurité Activités pédagogiques, culturelles et patrimoniales Services internes	<b>Indicateur de rendement :</b> Maintenir à jour la <i>Politique de développement durable</i> de la CCBN  <b>Point de départ :</b> La Politique date de 2010  <b>Cible :</b> Effectuer une révision annuelle de la <i>Politique de développement durable</i> de la CCBN	<b>Les objectifs ou ambitions pertinents :</b> <i>Ambition/Cible du CIC</i> : 13.1 - Les Canadiens réduisent leurs émissions de gaz à effet de serre <i>Indicateur du CIC</i> : Émissions de gaz à effet de serre <i>Cible du CMI</i> : D'ici 2030, réduire les émissions totales de gaz à effet de serre du Canada de 40 à 45 % par rapport aux niveaux d'émission de 2005. D'ici 2050, atteindre une économie carboneutre	<b>Résultat de l'indicateur :</b> Des démarches réflexives se sont poursuivies sans toutefois qu'une révision de la Politique n'ait été faite
Assurer la modernisation en construisant des bâtiments carboneutres	<b>Programmes :</b> Entretien des infrastructures et sécurité Services internes	<b>Indicateur de rendement :</b> Lors de nouvelles constructions, concevoir des bâtiments carboneutres  <b>Point de départ :</b> La CCBN n'a pas de bâtiment carboneutre sur son territoire  <b>Cible :</b> Lors de nouvelles constructions, concevoir des bâtiments carboneutres	<b>Les objectifs ou ambitions pertinents :</b> <i>Ambition/Cible du CIC</i> : 13.1 - Les Canadiens réduisent leurs émissions de gaz à effet de serre <i>Indicateur du CIC</i> : Émissions de gaz à effet de serre <i>Cible du CMI</i> : D'ici 2030, réduire les émissions totales de gaz à effet de serre du Canada de 40 à 45 % par rapport aux niveaux d'émission de 2005. D'ici 2050, atteindre une économie carboneutre	<b>Résultat de l'indicateur :</b> S.O.

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
Effectuer une analyse du coût du cycle de vie de la réduction des gaz à effet de serre lorsque des bâtiments font l'objet de rénovations majeures	<b>Programme :</b> Entretien des infrastructures et sécurité	<p><b>Indicateur de rendement :</b> Intégrer dans les pratiques de la CCBN l'analyse du coût du cycle de vie de la réduction des gaz à effet de serre lorsque des bâtiments font l'objet de rénovations majeures</p> <p><b>Point de départ :</b> Aucune analyse du coût du cycle de vie de la réduction des gaz à effet de serre n'est actuellement réalisée</p> <p><b>Cible :</b> Le comité développement durable de la CCBN va s'informer, se doter de moyens et va évaluer ce qui peut être fait en cette matière</p>	<p><b>Les objectifs ou ambitions pertinents :</b>  <i>Ambition/Cible du CIC : 13.1 - Les Canadiens réduisent leurs émissions de gaz à effet de serre</i>  <i>Indicateur du CIC : Émissions de gaz à effet de serre</i>  <i>Cible du CMI : D'ici 2030, réduire les émissions totales de gaz à effet de serre du Canada de 40 à 45 % par rapport aux niveaux d'émission de 2005. D'ici 2050, atteindre une économie carboneutre</i></p>	Résultat de l'indicateur : S.O.

**Cible :** Le gouvernement du Canada fera la transition vers des opérations résilientes face au climat d'ici 2050 (tous les ministres)

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
Réduire les risques posés par les impacts des changements climatiques sur les biens, les services et les opérations du gouvernement fédéral	<b>Programmes :</b> Entretien des infrastructures et sécurité Activités pédagogiques, culturelles et patrimoniales Services internes	<b>Indicateur de rendement :</b> Adapter l'offre de services aux conditions climatiques  <b>Point de départ :</b> La CCBN prend des mesures pour que les usagers puissent bénéficier de l'accès aux activités estivales de manière prolongée  <b>Cible :</b> Adapter lorsque requis et réalisable, l'offre de service aux conditions climatiques	<b>Les objectifs ou ambitions pertinents :</b> <i>Ambition/Cible du CIC : 13.1 - Les Canadiens réduisent leurs émissions de gaz à effet de serre</i> <i>Indicateur du CIC : Émissions de gaz à effet de serre</i> <i>Cible du CMI : D'ici 2030, réduire les émissions totales de gaz à effet de serre du Canada de 40 à 45 % par rapport aux niveaux d'émission de 2005. D'ici 2050, atteindre une économie carboneutre</i>	<b>Résultat de l'indicateur :</b> La CCBN a continué d'adapter son offre de service aux conditions climatiques
Autre	<b>Programme :</b> Entretien des infrastructures et sécurité	<b>Indicateur de rendement :</b> Prendre les mesures nécessaires pour pallier aux effets de nouvelles maladies pouvant affecter le patrimoine arboricole de la CCBN  <b>Point de départ :</b> La CCBN intervient de manière préventive et curative sur les arbres  <b>Cible :</b> Continuer d'être à l'affût des risques et des manières d'intervenir	<b>Les objectifs ou ambitions pertinents :</b> <i>Ambition/Cible du CIC : 13.1 - Les Canadiens réduisent leurs émissions de gaz à effet de serre</i> <i>Indicateur du CIC : Émissions de gaz à effet de serre</i> <i>Cible du CMI : D'ici 2030, réduire les émissions totales de gaz à effet de serre du Canada de 40 à 45 % par rapport aux niveaux d'émission de 2005. D'ici 2050, atteindre une économie carboneutre</i>	<b>Résultat de l'indicateur :</b> La CCBN a continué d'être à l'affût des risques et a mis en place des interventions spécifiques

## Stratégies de mise en œuvre à l'appui de l'objectif

Cette section concerne les stratégies de mise en œuvre qui soutiennent l'objectif « **Prendre des mesures relatives aux changements climatiques et leurs impacts** » mais pas une cible spécifique de la SFDD

STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE	MESURE MINISTÉRIELLE	INDICATEUR DE RENDEMENT POINT DE DÉPART CIBLE	COMMENT LA MESURE MINISTÉRIELLE CONTRIBUE À L'OBJECTIF ET À LA CIBLE DE LA SFDD ET, LE CAS ÉCHÉANT, À LA STRATÉGIE NATIONALE DU CANADA POUR LE PROGRAMME 2030 ET AUX ODD	RÉSULTATS OBTENUS
Autre	<b>Programme :</b> Entretien des infrastructures et sécurité et sécurité Activités pédagogiques, culturelles et patrimoniales Services internes	<b>Indicateur de rendement :</b> Établir des partenariats avec des instances de recherche en matière de développement durable  <b>Point de départ :</b> Aucun partenariat n'existe actuellement  <b>Cible :</b> D'ici 2027, mettre en place un partenariat avec une instance de recherche en matière de développement durable et maintenir le lien	<b>Les objectifs ou ambitions pertinents :</b> <i>Ambition/Cible du CIC :</i> 13.1 - Les Canadiens réduisent leurs émissions de gaz à effet de serre <i>Indicateur du CIC :</i> Émissions de gaz à effet de serre <i>Cible du CMI :</i> D'ici 2030, réduire les émissions totales de gaz à effet de serre du Canada de 40 à 45 % par rapport aux niveaux d'émission de 2005. D'ici 2050, atteindre une économie carboneutre	<b>Résultat de l'indicateur :</b> La CCBN a établi diverses collaborations ou partenariats en recherche et a été impliquée dans le domaine par sa participation à des colloques <ul style="list-style-type: none"> <li>1) Agence canadienne d'inspection des aliments concernant la maladie hollandaise de l'Orme;</li> <li>2) Collectif Canopée pour un projet de plantations;</li> <li>3) Université Laval pour un projet lié à la biodiversité des insectes bénéfiques;</li> <li>4) Présence à divers colloques en matière de développement durable.</li> </ul>

## **Initiatives faisant progresser la mise en œuvre par le Canada de l'ODD 13 – Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques**

Les initiatives suivantes montrent comment la programmation de la Commission des champs de bataille nationaux soutient le Programme 2030 et les ODD et complètent les informations présentées ci-dessus.

INITIATIVES PRÉVUES	CIBLES OU AMBITIONS NATIONALES ET/OU CIBLES MONDIALES ASSOCIÉES	RÉSULTATS OBTENUS
Informer, former et impliquer chaque employé comme un acteur de changement en cette matière	Les Canadiens réduisent leurs émissions de gaz à effet de serre	La CCBN a mis en lumière le savoir-faire et l'engagement de son équipe d'horticulture à travers la production de capsules vidéo dynamiques, permettant ainsi de valoriser leur travail auprès du grand public.  Par ailleurs, la CCBN a su faire rayonner son expertise en mettant de l'avant ses réalisations, en consolidant des partenariats de recherche stratégiques et en favorisant l'implication de la communauté dans diverses initiatives. Ces actions ont contribué à renforcer son rôle de chef de file dans la gestion, la mise en valeur et la préservation de sites naturels et patrimoniaux.
Promouvoir nos réalisations et notre expertise		
Établir des partenariats avec des instances de recherches scientifiques		
Faire participer la communauté dans les initiatives de développement durable		
Développer des ententes avec des organismes dédiés au développement durable		

## Intégration du développement durable

La Commission des champs de bataille nationaux continuera de veiller à ce que son processus décisionnel prenne en considération les objectifs et les cibles de la SFDD dans le cadre de son processus d'évaluation environnementale et économique stratégique (ÉEÉS). L'ÉEÉS d'une politique, d'un programme ou d'une proposition réglementaire comprend une analyse des effets sur le climat, la nature, l'environnement et l'économie de la proposition en question.

Des déclarations publiques sur les résultats des évaluations de la Commission des champs de bataille nationaux sont publiées lorsqu'une initiative ayant fait l'objet d'une évaluation stratégique environnementale et économique détaillée est mise en œuvre ou annoncée (voir [ici](#)). L'objectif de la déclaration publique est de démontrer que les effets environnementaux et économiques d'une initiative, y compris les contributions aux objectifs et aux cibles de la SFDD, ont été pris en considération lors de l'élaboration de la proposition et de la prise de décisions.

La Commission des champs de bataille nationaux n'a pas eu de propositions sujettes à une ÉEÉS détaillée qui ont été annoncées ou mises en œuvre en 2024-2025.

